



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU  
- 1 MARS 2005  
Rép: \_\_\_\_\_

PRÉFECTURE DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

Rouen, le 24 février 2005



SERVICE GENERAL  
Et DE L'AMENAGEMENT DURABLE

Affaire suivie par V. HABERT PERCHE  
☎ 02 32 81 35 71  
☎ 02 32 81 35 99

Le Directeur Régional de  
l'Environnement

à

Ville et paysage  
606 chemin de la Brètèque  
BP 6  
76231 Bois Guillaume  
**A l'attention de Muriel Lorieau**

**Objet : Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme sur Maromme  
Eléments environnementaux**

Madame,

Comme suite à votre mail en date du 22 février 2005 je vous informe que la commune de Maromme est concernée par une ZNIEFF de type 2 n° 0232 « Forêt de Roumare », et par une ZNIEFF de type 1 n° 0223.0000 « Bois de l'abbaye ».

L'inventaire des ZNIEFF est actuellement en cours de modernisation dans le département de la Seine Maritime.

Je vous transmets une copie des fiches ZNIEFF.

Je vous informe que les données environnement de la DIREN sont désormais consultables sur notre site Internet <http://www.haute-normandie.environnement.gouv.fr>, dans la rubrique « Données environnementales ».

Vous souhaitant une bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression des mes sentiments distingués.

Pour le directeur régional de l'environnement  
La chargée de mission

Véronique HABERT PERCHE

PJ : Fiches ZNIEFF



## LA FORET DE ROUMARE

**Liste des communes concernées :** CANTELEU, HAUTOT SUR SEINE, HENOUVILLE, LA VAUPALIERE, MAROMME, MONTIGNY, QUEVILLON, SAHURS, SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE, SAINT PIERRE DE MANNEVILLE, VAL DE LA HAYE

*Date de la description :* 1984

*Date(s) de mise à jour :* 1993

*Altitude minimum :* 33 m - *Altitude maximum :* 136 m

*Superficie :* 4836,98 ha

### **Typologie de la zone :** Groupement boisé hors bois calcicole

*Lithologie :* SABLES ET ALLUVIONS SILICEUX, CRAIE, ARGILES, MARNES OU LIMONS

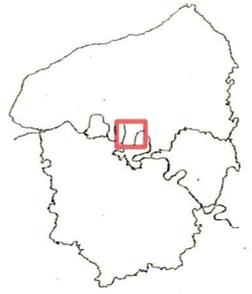
*Activités sur la zone :* SYLVICULTURE, CHASSE, TOURISME OU EQUIPEMENT DE LOISIR

*Mesures de gestion et de protection :* INDETERMINE

*Principaux intérêts :* ECOLOGIQUE, BOTANIQUE, FAUNISTIQUE, PEDAGOGIQUE

**Intérêt de la zone :** Ce massif forestier domanial constitue l'ensemble boisé le plus important de l'agglomération rouennaise. Il abrite une mosaïque de formations végétales, liées à la nature de son substrat : argile à silex, alluvions anciennes décalcifiées, versants sur craie, fond de vallon sur colluvions fraîches). On observe plusieurs groupements intéressants comme la hêtraie acidiphile sur argile à silex, et dans les vallons des groupements plus neutroclines comme la frênaie à mercuriale sont présents. On trouve aussi des espèces remarquables telles que la belladone (*Atropa belladonna*), assez rare et le laurier des bois (*Daphne laureola*). Cette forêt constitue également un grand réservoir pour l'avifaune forestière sédentaire ou migratrice, et pour les grands mammifères. En définitive, cette forêt joue un rôle fonctionnel fondamental. C'est un élément de diversité, une zone refuge pour la flore et la faune. Elle a un rôle de protection contre l'érosion et de régulation des facteurs climatiques. Ces rôles sont renforcés par la superficie importante du site.

**Evolution et proposition de gestion :** La gestion sylvicole est inadaptée. L'enrésinement excessif, et la pression anthropique des promeneurs sont des menaces qui pèsent sur le site. Il existe un risque d'appauvrissement du cortège floristique. Il est donc nécessaire de mieux gérer cette forêt, pour préserver sa richesse floristique et faunistique.

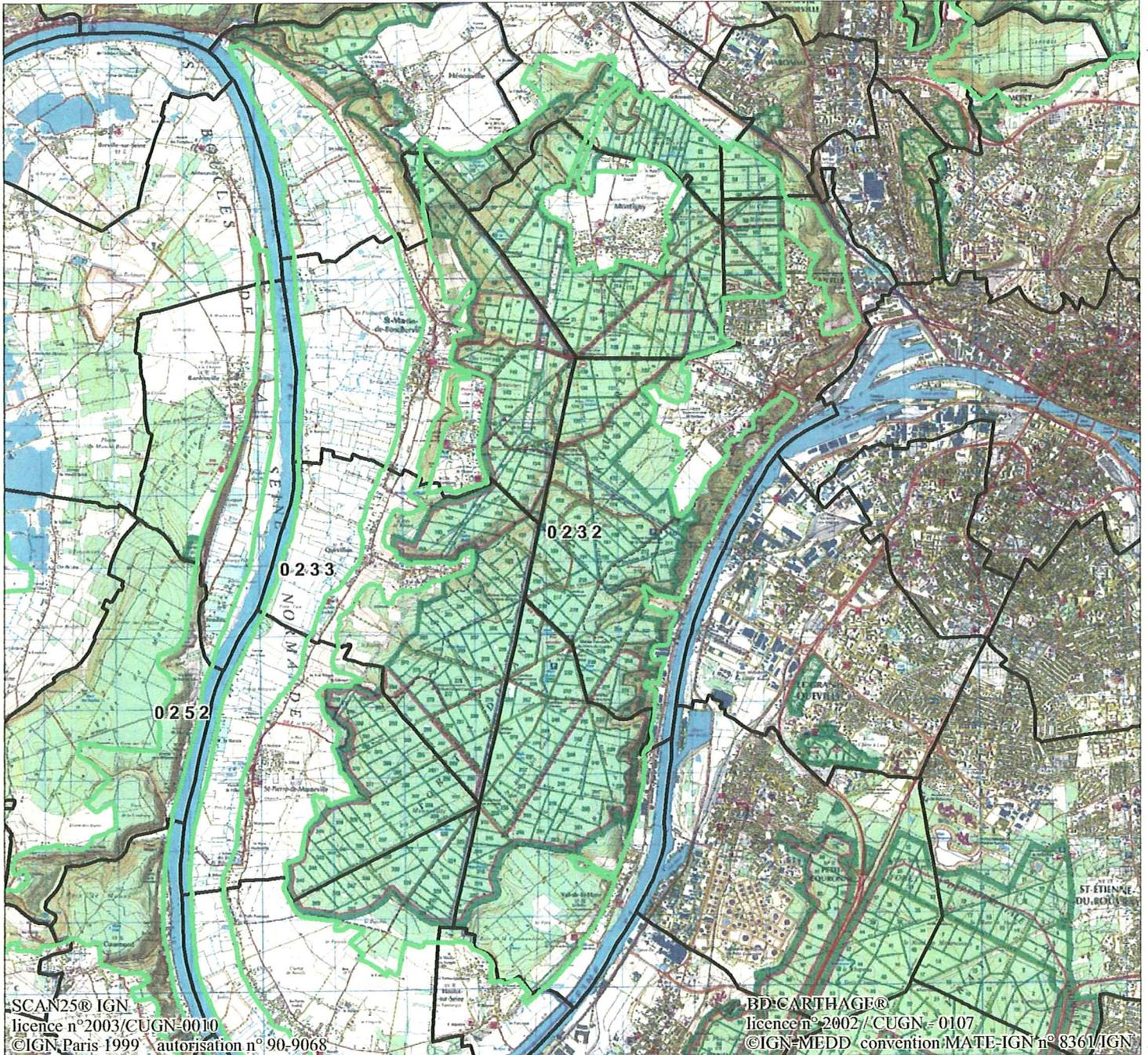


## CARTE

de la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique  
de type II n° 0232

230000848

### LA FORET DE ROUMARE



SCAN25® IGN  
licence n° 2003 / CUGN-0010  
©IGN-Paris 1999 autorisation n° 90-9068  
carte présentée au 1 / 79 000 ème

carte n°33

0 2.5 5 km



## LE BOIS DE L'ABBAYE

**Liste des communes concernées :** LE HOULME, MAROMME, NOTRE DAME DE BONDEVILLE, SAINT JEAN DU CARDONNAY

*Date de la description :* 1983

*Date(s) de mise à jour :* 1994

*Altitude minimum :* 24 m - *Altitude maximum :* 124 m

*Superficie :* 175,31 ha

### **Typologie de la zone : Bois humide, Bois calcicole**

*Lithologie :* CRAIE, ARGILES, MARNES OU LIMONS

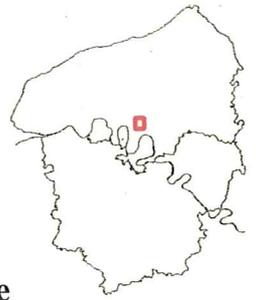
*Activités sur la zone :* SYLVICULTURE, AGGLOMERATION, TOURISME OU EQUIPEMENT DE LOISIR

*Mesures de gestion et de protection :* INDETERMINE

*Principaux intérêts :* BOTANIQUE, FAUNISTIQUE, PEDAGOGIQUE

**Intérêt de la zone :** Ce bois calcicole frais, bien que dégradé dans certains secteurs, conserve des potentialités pour abriter une flore remarquable. En effet, il possède des caractéristiques stationnelles d'affinités montagnardes. On note ainsi la présence de l'épiaire des Alpes (*Stachys alpina*) et de la petite pyrole (*Pyrola minor*). Ce bois abrite également des espèces intéressantes telles que la jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*). Plusieurs espèces d'orchidées ont été observées : orchis militaire (*Orchis militaris*) et platanthère verdâtre (*Platanthera chlorantha*). Cet ensemble boisé, assez hétérogène, est composé de groupements de chênes, accompagnés de hêtres, bouleaux, châtaigniers et charmes. Soumis à une faible pression anthropique, ce bois constitue encore un refuge pour les oiseaux et quelques mammifères. En définitive, il joue un rôle fonctionnel important : élément de diversité, zone refuge pour la flore et la faune, et rôle anti-érosion.

**Evolution et proposition de gestion :** L'enrésinement (épicéas principalement), et la plantation d'essences comme le merisier par exemple constitue une menace pour le site : il existe un risque d'appauvrissement du cortège floristique. D'autre part, on note une anthropisation importante, du fait de la proximité d'une agglomération de grande taille. La cueillette des jonquilles est irraisonnée, entraînant de surcroît le piétinement du sol. Des décharges sauvages ont aussi été observées. Il est donc nécessaire de mettre en place une gestion adaptée à ce type de milieu, pour conserver les richesses floristique et faunistique.

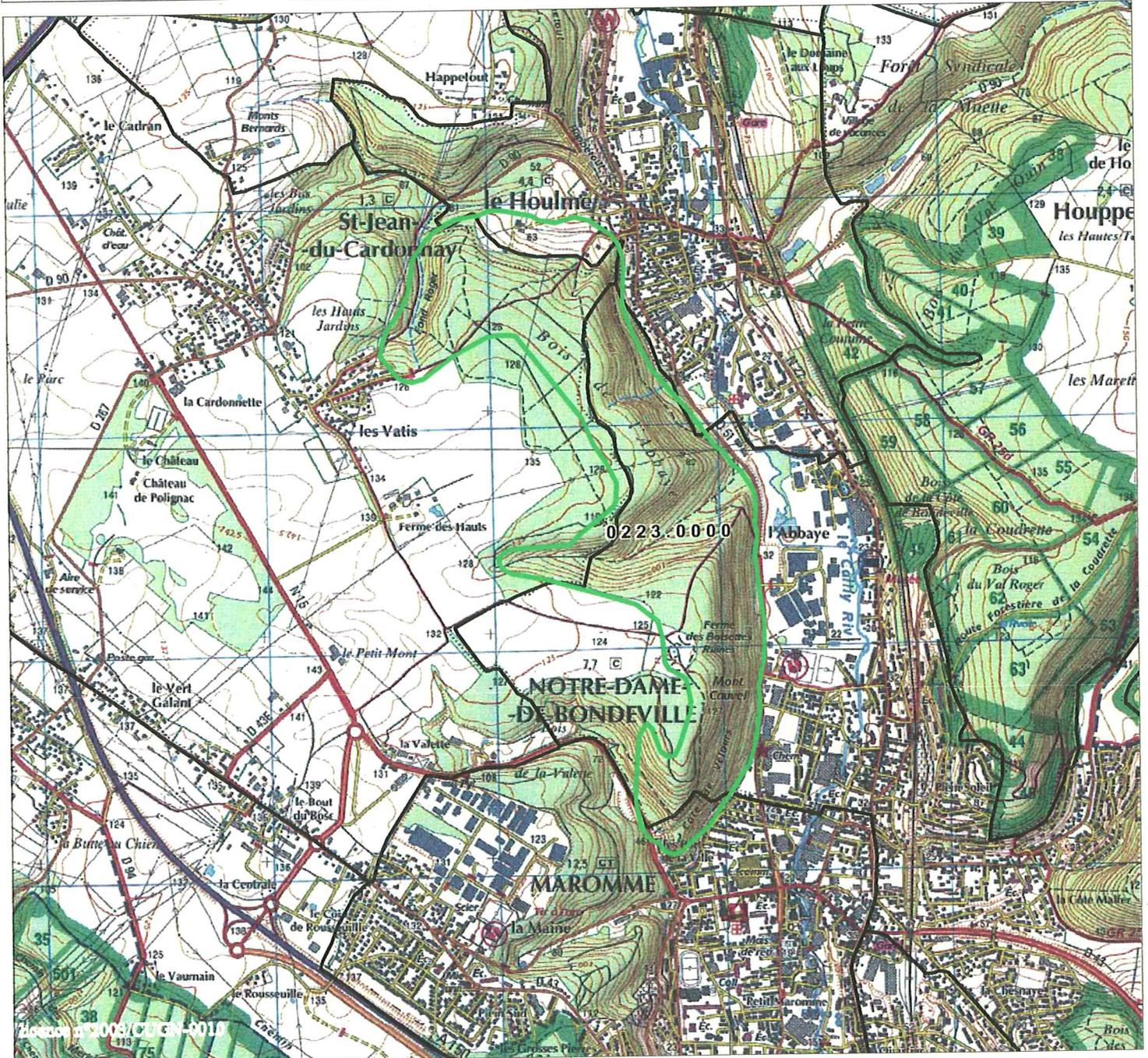


## CARTE

de la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique  
de type I n° 0223.0000

230000859

### LE BOIS DE L'ABBAYE



0 0.5 1 km